

## **Pour servir la mission de l'Église catholique en Loire Atlantique**

---

### **Quelques chantiers**

*Avec, pour horizon, Dans la joie que donne l'Esprit (Mgr Laurent Percerou)*

### **Méthode de travail**

Toussaint 2022

A la Toussaint 2022, Mgr Percerou confie une lettre pastorale aux catholiques de Loire Atlantique pour affermir leur élan missionnaire.

En complément de cette lettre pastorale adressée à tous les catholiques, un autre document est destiné aux personnes engagées dans la vie et le fonctionnement de l'institution : prêtres, diacres, consacrés, Lemes, membres des EAP, responsables de mouvements et de services, laïcs impliqués dans la vie des paroisses (pôles solidarité, préparation aux sacrements, catéchèse, liturgie...), séminaristes. Concrètement, elle est confiée aux délégués épiscopaux et aux curés qui auront la charge de la transmettre à ceux avec qui ils collaborent (membres des services diocésains, membres des EAP, chrétiens engagés dans les paroisses, responsables de mouvements).

Ce complément aborde des questions concrètes sur l'organisation de l'Église en Loire Atlantique – en particulier dans son rapport au territoire. Elle fait un état des lieux de cette organisation, soulève quelques questions et ouvre des pistes pour l'avenir. Il s'agit de « travailler à l'organisation pour mieux la mettre au service de la mission ».

Au cours de l'année pastorale 2022-2023, chaque chapitre de ce document sera travaillé selon les indications ci-après. A chaque fois, l'un des conseils de l'évêque accompagnera la réflexion et en assurera la synthèse, pour aider l'évêque à prendre des décisions.

La réflexion des chapitres 1 et 2 concerne l'avenir des paroisses du diocèse et leur animation. Elle est la plus fondamentale. Elle demande une consultation large des chrétiens engagés dans les paroisses, dans la diversité des vocations. Les réalités de notre diocèse étant hétérogènes – centre-ville et périphérie de l'agglomération nantaise, rural sud et rural nord, paroisses de la côte, bassin de Saint Nazaire... – le parti pris est de travailler à l'échelle des zones pastorales. Chaque doyen sera responsable de la réflexion sur sa zone pastorale.

Les autres chapitres seront travaillés par des personnes plus directement concernés par les sujets traités. La réflexion sera menée en ne perdant pas de vue le lien entre les différents chapitres.

Au terme de l'année pastorale 2022-2023, après cette phase de réflexion, Mgr Percerou proposera un document de synthèse, avec des orientations pour les années à venir.

## **Pour servir la mission de l'Église catholique en Loire Atlantique**

### **Quelques chantiers**

#### **Pilotage des commissions**

Les pilotes sont chargés de coordonner la réflexion selon la répartition suivante :

#### **Commission « Avenir des paroisses » – chapitre 1 et chapitre 2**

Conseil de l'évêque accompagnant la réflexion :	Conseil des doyens
Pilote de la réflexion	P. Hubert Vallet

#### **Commission « services diocésains » – chapitre 3**

Conseil de l'évêque accompagnant la réflexion :	Conseil des délégués épiscopaux
Pilote de la réflexion :	Mme Françoise Coquereau

#### **Commission « vie et ministère des prêtres » – chapitre 4**

Conseil de l'évêque accompagnant la réflexion :	Conseil presbytéral
Pilote de la réflexion :	P. Sébastien de Groulard

#### **Commission « diaconat permanent » – chapitre 5**

Conseil de l'évêque accompagnant la réflexion :	Comité diocésain du diaconat permanent
Pilote de la réflexion :	P. François Renaud

#### **Commission « Leme – Salariat des laïcs » – chapitre 6 et 7**

Conseil de l'évêque accompagnant la réflexion :	Conseil épiscopal
Aidé et éclairé par une commission constituée pour l'occasion, avec des membres de la CAB, de l'ANAP, de la mission Saint Clair...	
Pilote de la réflexion :	Mme Françoise Coquereau

#### **Commission « Solidarité financière » – chapitre 8**

Conseil de l'évêque accompagnant la réflexion :	Conseil épiscopal
Aidé et éclairé par une commission constituée pour l'occasion, avec des membres du GSP, du CDAE,	
Pilote de la réflexion :	M. Nicolas Perenchio

\* \* \*

Le pilote anime la commission ; il conduit la réflexion et la fait aboutir. Il porte le souci d'écouter de ce que l'Esprit Saint dit à l'Église. Chaque commission fixe sa méthode de travail et son propre calendrier, à l'horizon d'un an.

Les pilotes se retrouvent pour un point d'étape, avec le conseil épiscopal, le vendredi 17 mars et le vendredi 23 juin.

Mgr Percerou désigne Sébastien de Groulard comme coordinateur des travaux.

## Pour servir la mission de l'Église catholique en Loire Atlantique

### Quelques chantiers

#### Travail sur les chapitres I et II – Avenir des paroisses

Chaque doyen organise la réflexion dans sa zone pastorale avec les curés. Ensemble,

- Ils désignent un laïc membre de l'une des EAP, qui sera le « binôme » du doyen pour coordonner la réflexion sur la zone pastorale. Cette personne participera au conseil des doyens de mai 2023 et celui d'octobre 2023 (cf. calendrier ci-dessous).
- Ils décident des modalités concrètes de réflexion sur leur zone pastorale – soit directement à l'échelle de la zone pastorale, soit, dans un premier temps, à l'échelle des paroisses puis de la zone pastorale.

Cette réflexion intègre des laïcs, religieux, religieuses, diacres, baptisés repérés pour leur foi, leur amour de l'Église, leur capacité de discernement – Lemes, membres des EAP, responsables de mouvements et de services, laïcs impliqués dans la vie des paroisses (pôles solidarité, préparation aux sacrements, catéchèse, liturgie...), séminaristes.

Pour mener cette réflexion, notons quelques points d'attention ... :

- Le but est de se mettre à l'écoute de ce que l'Esprit dit à l'Église, à partir de nos échanges. La prière, l'écoute et le partage de la Parole de Dieu doivent en être le fondement.
- « *La paroisse a une grande plasticité* » ; « *La paroisse peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté* » (cf. pape François)... Ne craignons pas de sortir du « on a toujours fait comme ça » ; d'exprimer nos rêves.
- L'expérience multiséculaire de l'Église lui révèle que sa fécondité tient de sa capacité à se réformer dans la continuité : comme dans un corps organique, les formes nouvelles sont toujours issues des formes plus anciennes. Si une paroisse est comme une « terre à travailler », souvenons-nous de la béatitude des doux... « *Heureux les doux, car ils obtiendront la terre en héritage* » (Mt 5, 3)...
- Tenons compte des charismes en présence, de nos intuitions, de nos personnalités... sans oublier que les acteurs pastoraux passent. L'avenir ne peut être pensé simplement en fonction de ces charismes...

Pour soutenir la réflexion, une série de questions est proposée au terme des chapitres 1 et 2 (pages 14-15).

Au terme de cette phase, une synthèse est rédigée dans chaque zone pastorale.

L'ensemble des synthèses est présenté lors du conseil des doyens de mai 2023. Après débats et échanges, l'évêque propose des orientations pour le diocèse, avec le souci de tenir à l'unité dans la diversité des situations.

#### Calendrier

1. **Judi 6 octobre 2022** : les doyens sont informés de cette démarche lors du conseil des doyens. Hubert Vallet est désigné par l'évêque pour piloter le travail. Des éléments de méthodologie sont évoqués.
2. **Mardi 18 octobre 2022** : les doyens, avec les curés, reçoivent leur feuille de route. Lors de la journée, un temps est prévu en zone pastorale, pour se préciser les modalités de travail : quelles personnes vont être sollicitées pour la réflexion ? Travaille-t-on d'abord au niveau des paroisses puis de la zone ou alors directement au niveau de la zone ? Quelle personne va être sollicitée pour être le binôme du doyen ?

3. **Novembre – Décembre 2022** : la lettre pastorale de l'évêque est diffusée. Une première lecture est proposée aux fidèles. Le document « pour servir la mission de l'Eglise catholique en Loire Atlantique » est mis en sommeil.
4. **Janvier – mars 2023** : les chapitres 1 et 2 du document « pour servir la mission de l'Eglise catholique en Loire Atlantique » sont travaillés dans les paroisses et les zones pastorales.  
Une synthèse de la réflexion menée est rédigée pour la zone pastorale.
5. **Mardi 4 avril 2023** (messe chrismale) : la synthèse de la réflexion de chaque zone est transmise au père Hubert Vallet. Les 12 doyens et leurs 12 binômes reçoivent les 12 synthèses). Ils se les approprient.
6. **Jeudi 4 mai 2023** : conseil des doyens, avec leur binôme sur la journée entière : échanges et réaction à partir des 12 synthèses.
7. **Eté 2023** : l'évêque propose un document de synthèse, avec des orientations pour les années à venir, avec le souci de maintenir l'unité dans la diversité des situations...
8. **Octobre 2023** : l'évêque soumet ses orientations à ses différents conseils (doyens, presbytéral, délégués épiscopaux). Le texte est amendé.
9. **Décembre 2023** : l'évêque promulgue des orientations à mettre en œuvre pour la rentrée suivante (septembre 2024).